

UN ÉCOSYSTÈME INDUSTRIEL INTÉGRÉ DE 410 HECTARES, AVEC UN GUICHET UNIQUE

Un partenariat public-privé entre

spifco, VIBRA, VIBRA, natris, STAR, SOJA, etc.

+228 22 53 01 70 | pia@arisenet.com | www.pia-togo.com

LA NOUVELLE TRIBUNE

Hebdomadaire togolais d'Investigation, d'analyses, et de publicité

N° 426 du jeudi 19 Mars 2026 / Prix : 250 F CFA

CAN 2025

P. 3

Motsepe, la CAF et la gaffe...

P. 5

La CCI-Togo récompense cinq innovations

NATIONAL

P. 4

CAS D'ENLÈVEMENT ET DE DISPARITION

Point d'étape de l'Exécutif

08 MARS

P. 6

CBI Togo célèbre le leadership féminin

EID MUBARAK

<https://togo.coris.bank>

JOYEUX ANNIVERSAIRE

11 ANS D'ENGAGEMENT, UNE CONFIANCE QUI DURE



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>



CAN 2025

Motsepe, la CAF et la gaffe...

Véritable coup de tonnerre qui vient d'Afrique. Alors que le Sénégal avait gagné la finale de la CAN 2025 contre le Maroc (1-0 après prolongations), le Jury d'Appel de la CAF a décidé mardi soir de sanctionner les Lions de la Téranga avec une défaite 3-0 sur tapis vert, donnant le titre aux Marocains. Une décision qui suscite une vague d'indignations sur la planète foot, affaiblissant davantage la Confédération Africaine de Football (CAF) et son président, Patrice Motsepe.

Une onde de choc. Et des réactions qui affluent. La décision de la CAF de donner le Maroc vainqueur de la Coupe d'Afrique des Nations, aux dépens du Sénégal destitué de son titre, a fait office de coup de tonnerre. Le feuilleton n'est pas terminé mais chacun y va de son sentiment. Entre colère, incompréhension et honte. Claude Le Roy, qui avait tenu un rôle lors de la finale en ordonnant à Sadio Mané de ramener ses coéquipiers sur la pelouse, a tenu à s'exprimer. Avec des mots forts.

Figure du continent africain, le technicien français Claude Le Roy a tenu des mots forts envers les dirigeants de la confédération africaine qui ont décidé de donner la CAN au Maroc sur tapis vert. « Je ne pouvais pas penser une seule seconde que la CAF pouvait aller aussi loin dans le grand guignolesque, avance le vainqueur de la CAN avec le Cameroun (1988) sur la chaîne l'Equipe. Mais quand on voit comment l'instance est dirigée par monsieur Patrice Motsepe, qui est le vassal d'Infantino (patron de la FIFA), et voulait absolument donner cette Coupe d'Afrique des Nations au Maroc qui la

méritait sur l'ensemble de la CAN mais le Sénégal a été meilleur en finale, personne ne pouvait imaginer qu'on allait deux mois après entendre une telle déclaration. »

Relancé sur l'issue d'une telle décision, alors que le Sénégal a fêté son titre au pays avec tous ses supporters, Claude Le Roy dénonce des méthodes douteuses. « Cela fait des années que toutes les décisions sont bafouées par la CAF. J'ai mis souvent en avant le comportement de Gianni Infantino qui se considère comme le Trump du football africain, à savoir qu'il a tous les droits et dirige les phases finales. En Afrique, il se permet tout. Et derrière tout cela, il y a plein de magouilles pour décider que le Maroc est champion. Tout cela n'est pas terminé. C'est pitoyable pour l'image que donne la Confédération africaine de football. Cette décision va faire rire toute la planète football. »

Intervenant sur Radio France Internationale, le consultant sportif Remy Ngono a rappelé un précédent historique pour défendre la position sénégalaise. « Le Maroc est la première équipe qui a eu à faire cela, se retirer du stade et remporter la CAN », a-t-



il commenté. S'appuyant sur l'édition 1976, il a expliqué que « le Maroc va égaliser va contester l'arbitrage. On va interrompre le match et suite à des discussions, le Maroc va revenir dans le stade. Le Maroc va égaliser à la 86ème minute et c'est ça qui donne la CAN au Maroc. Vous ne pouvez pas dire que nous avons remporté le match en sortant du stade et cette fois-ci et vouloir interdire aux autres, parce qu'ils ont fait la même chose ».

De son côté, la Fédération marocaine de football a également publié un communiqué précisant que sa démarche n'a jamais eu pour but de remettre en cause les performances sportives des équipes participant à cette compétition, mais uniquement de demander l'application du règlement. La Fédération dit réaffirmer son engagement à respecter les règles, à garantir la clarté du cadre compétitif et à maintenir la stabilité des compétitions africaines.

La Fédération sénégalaise a, elle, décidé de republier une vidéo de la parade des joueurs sénégalais à Dakar. Quelques joueurs sénégalais ont également pris la parole sur les

réseaux sociaux. Le défenseur central de l'Olympique Lyonnais, Moussa Niakhate a publié : « Venez les chercher (la coupe et la médaille) ! Ils sont fous eux ! ». Le joueur du Toulouse FC, Pape Demba Diop a, lui, écrit : « On est chez les fous je pense. »

Selon Augustin Senghor, ancien président de la Fédération sénégalaise de football et membre du Comité exécutif de la CAF, le jury d'appel s'est substitué à l'arbitre de la finale en violation des lois du jeu. Le ministre Cheikh Tidiane Dièye a exprimé son soutien à l'équipe du Sénégal : « Nous avons la coupe, l'honneur et le sourire. Je suis si fier des lions de la Teranga (...) Gardez le tribunal et la honte ».

Pour le gouvernement sénégalais qui a réagi à travers un communiqué, cette décision inédite, d'une gravité exceptionnelle, heurte de front les principes cardinaux qui fondent l'éthique sportive, au premier rang desquels figurent l'équité, la loyauté et le respect du terrain.

Elle procède d'une lecture manifestement erronée du règlement, conduisant à une décision grossièrement illégale et profondément injuste. Le Sénégal demande l'ouverture d'une enquête internationale indépendante pour soupçons de corruption au sein des instances dirigeantes de la CAF.

Par ailleurs, le gouvernement du Sénégal précise qu'il usera de toutes les voies de recours appropriées, y compris devant

les instances juridictionnelles internationales compétentes, afin que justice soit rendue et que la primauté du résultat sportif soit rétablie.

Motsepe de plus en plus affaibli...

Depuis l'arrivée du dirigeant sud-africain à la tête du football africain, les critiques se multiplient et la CAF ne connaît que des polémiques. Déçu, l'analyste algérien Nabil Djellit a soulevé un point majeur sur le plateau de L'Équipe, évoquant la question de la souveraineté du football africain. Selon lui, le football africain est de plus en plus politisé. Il estime que depuis que Patrice Motsepe a placé la gestion du football africain sous une influence accrue de la Fédération internationale de football association, le continent perd en légitimité face aux décisions de l'instance mondiale. « Motsepe ne gère pas le football africain. L'ingérence est de plus en plus forte et la mise sous tutelle de la FIFA s'accroît », a-t-il déclaré.

La présidence de Patrice Motsepe est aujourd'hui scrutée et critiquée. Les réformes et annonces institutionnelles qu'il a mises en place n'ont pas suffi à restaurer la confiance. Les questions sur la transparence, le favoritisme et la cohérence des décisions continuent de peser sur la crédibilité de la CAF qui vient, par cette nouvelle décision jamais vue dans l'histoire du football, de toucher le fond.

FORÊTS

De nouvelles règles en vigueur

Le ministre de l'environnement, Prof Komla Dodzi Kokoroko a publié mardi un arrêté fixant les modalités d'obtention des attestations, autorisations, agréments, permis et laissez-passer dans le secteur forestier au Togo. Dans un communiqué publié mercredi, il a annoncé l'entrée en vigueur de cet arrêté.

Selon le ministre Kokoroko, ce texte s'inscrit dans la volonté du gouvernement de renforcer le cadre juridique de gestion des ressources forestières aux fins de gestion durable et rationnelle desdites ressources, d'extension du couvert forestier et d'amélioration du climat des affaires à travers la réduction des délais de traitement des demandes.

Le document précise de manière claire et harmonisée les conditions et procédures d'obtention des différents actes administratifs, notamment les attestations de reboisement, les autorisations de coupe, de transport, d'ouverture de dépôts de bois et de scieries, les agréments d'importateurs et d'exportateurs, les permis d'importation, d'exportation et de réexportation des



produits forestiers les circulation ligneux, ainsi que permis de et les laissez-passer. Le ministre Kokoroko informe que l'arrêté introduit également des réformes substantielles visant à simplifier les procédures, à réduire les délais de délivrance

des actes et à renforcer la cohérence des interventions entre les services de l'administration forestière.

« Le texte vise à améliorer la transparence et l'efficacité dans la gestion des activités liées à l'exploitation des produits

forestiers ligneux. Il complète ainsi, la circulaire n°107/2026/MERFPCCC/CAB/SG du 13 mars 2026 relative à la délivrance d'autorisation de coupe limitée d'arbres dans les domaines privés », a-t-il fait savoir. Il est par ailleurs précisé que les autorisations délivrées antérieurement à l'entrée en vigueur de cet arrêté demeurent valables jusqu'à leur date d'expiration.

Les propriétaires de dépôts de bois et de scieries ne disposant pas encore d'autorisations d'ouverture sont tenus de se conformer aux nouvelles dispositions dans un délai de quarante 45 jours.

CAS D'ENLÈVEMENT ET DE DISPARITION

Point d'étape de l'Exécutif

Suite à la récurrence des informations relatives aux cas d'enlèvement et de disparition amplifiés par les réseaux sociaux ces dernières semaines au Togo, le gouvernement a organisé un point de presse vendredi dernier au cabinet du ministère de la Communication. Selon les conclusions des investigations menées par l'Exécutif, il ressort que 84,32% des cas signalés ont été retrouvés, et que les situations examinées ne relèvent pas d'actes criminels organisés.

Nicolas EDORH

Un mois après la mise en place d'une commission interne d'enquête chargée d'examiner les informations récurrentes faisant état de cas d'enlèvement et de disparition inquiétantes dans notre pays et surtout de veiller abondamment à leur résolution, quatre ministres étaient face à la presse vendredi dernier à Lomé pour un point d'étape documenté sur l'évolution de la situation. Il s'agit des ministres de la Sécurité, Col. Calixte Batossie Madjoulba, de la Justice, Me Pacôme Adjourouvi, de l'Administration Territoriale, Col. Awaté Hodabalo et de la Communication, Yawa Kouigan.

Les investigations ont porté sur un temps principalement centré dans le domaine public sur la période allant de 1er décembre 2025 au 31 décembre 2026. Au terme des travaux de la commission, les données consolidées font apparaître les éléments suivants : 102 cas de

disparition inquiétante dont 74 cas d'enlèvement présumé. À ce jour, 86 personnes ont été retrouvées soit 84,32 % des cas signalés, précise le gouvernement. « 16 personnes font encore l'objet des recherches actives et des investigations. Parmi les personnes retrouvées, figurent notamment 63 mineurs dont 25 garçons et 38 filles, 23 majeurs dont 13 hommes et 10 femmes. Les cas restant à élucider concernent 14 personnes majeures, 8 hommes et 6 femmes et deux mineurs, un garçon et une fille », a indiqué le ministre de la Sécurité. « L'analyse géographique des signalements montre par ailleurs que 88 % ont été enregistrés dans le district du Grand Lomé. Les investigations menées révèlent que dans la grande majorité des situations examinées ne relèvent pas d'actes criminels organisés. Les causes identifiées sont principalement des fugues liées à des tensions familiales, des départs volontaires, une insuffisance d'encadrement parental et certaines situations



de vulnérabilité sociale ou individuelle. À ce stade des investigations, aucun élément ne permet d'établir l'existence d'un réseau d'enlèvement de personnes surtout dans la capitale du pays », a-t-il ajouté.

Pour le ministre de la Justice, la poursuite des enquêtes et des mesures de sécurité est d'actualité. « Les réseaux sociaux ont inévitablement aggravé la situation. Dans plusieurs cas, ils ont amplifié la peur et diffusé des informations non vérifiées. Les réseaux sociaux peuvent être utiles pour alerter sur des drames mais ils ne peuvent pas se substituer aux enquêtes. C'est pour cela que nous avons privilégié d'une part les enquêtes et les investigations qui nous ont donné les résultats concrets que nous communiquons à l'instant. L'Etat ne faillira pas à ses obligations régaliennes, notamment protéger les citoyens, protéger les territoires

et les biens », a déclaré Me Pacôme Adjourouvi.

« Aux familles c'est l'occasion de leur dire que leur inquiétude est entendue et respectée. Mais en même temps que l'État est mobilisé. Chaque cas est traité avec sérieux et tout est mis en œuvre pour retrouver les personnes encore recherchées et prévenir de nouvelles situations. C'est aussi un cri à la jeunesse à notre jeunesse à nos familles pour que cette jeunesse soit encore mieux encadrée pour éviter certaines situations. Je voudrais aussi si vous le permettez rappeler un point essentiel. Ce que la diffusion d'informations non vérifiées peut créer un climat d'inquiétude inutile dans la population et dans certains cas compliquer le travail des enquêtes.

C'est pourquoi à partir de tout ce que nous avions depuis ces derniers temps, j'invite les

populations à faire preuve de responsabilité dans l'usage des réseaux sociaux et à privilégier le recours aux autorités judiciaires et sécuritaires compétentes », a-t-il poursuivi.

Selon le ministre de l'Administration territoriale, le gouvernement entend renforcer l'implication des autorités locales, des collectivités territoriales, des unités communautaires, des chefferies traditionnelles dans les efforts de prévention, face à l'humiliation domestique, l'influence croissante des réseaux sociaux ainsi que la quête d'autonomie exprimée par certains jeunes. « Dans cette perspective, des actions de sensibilisation seront intensifiées dans les quartiers, dans les villages, les écoles et au sein des communautés afin de promouvoir un meilleur encadrement de la jeunesse, une vigilance collective accrue et la prévention des départs à risque. La protection de notre jeunesse et la prévention de l'équilibre de nos communautés exigent l'engagement de tous », a fait savoir Col. Awaté Hodabalo.

Pour l'heure, le gouvernement appelle à la vigilance et à ne pas céder à la panique.

INDUSTRIE

PIA : l'emballage, un secteur stratégique

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA), pôle de développement industriel stratégique pour le Togo et la sous-région, s'inscrit dans une dynamique d'attractivité des investisseurs dans plusieurs domaines, notamment le secteur de l'emballage.

Les entreprises spécialisées dans l'emballage à la Plateforme Industrielle d'Adétikopé bénéficient d'un accès privilégié aux marchés régionaux et internationaux, grâce à la position stratégique du Togo et aux accords commerciaux dont il bénéficie.

Avec ses infrastructures modernes, son énergie compétitive, sa logistique performante et son Guichet Unique intégré, la Plateforme Industrielle d'Adétikopé offre

un environnement idéal pour les investisseurs.

En effet, l'industrie de l'emballage joue un rôle essentiel dans la chaîne de valeur industrielle de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé, en soutenant la transformation, la logistique et l'exportation des produits « Made in Togo ». En investissant dans le secteur de l'emballage à la PIA, les entreprises bénéficient d'un environnement



propice à la croissance et au développement.

Les opportunités sont nombreuses, notamment dans les domaines de la production d'emballages plastiques, métalliques et papier, ainsi que dans la logistique et la

distribution.

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé est un pôle de développement industriel stratégique pour le Togo et la sous-région, offrant un environnement idéal pour les investisseurs du secteur de l'emballage. Avec ses infrastructures modernes, son énergie compétitive et sa logistique performante, elle est le lieu idéal pour investir et développer son activité dans le secteur de l'emballage.

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé contribue à la création d'emplois, à la croissance économique et à la diversification des industries locales. Elle accueille des secteurs dynamiques tels

que l'agroalimentaire, la chimie, la construction, etc., qui renforcent les chaînes de valeur industrielles et créent des opportunités d'affaires pour les entreprises locales et internationales.

Elle est également un hub de logistique et de transport, avec un accès direct à l'aéroport international de Lomé et au port en eaux profondes de Lomé, qui est l'un des plus importants de la région. Les entreprises installées à la PIA bénéficient ainsi d'une logistique performante et d'un accès facile aux marchés régionaux et internationaux.

TRANSPORTS

La CCI-Togo initie une formation des femmes à la conduite de poids lourds

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) amorce une nouvelle étape dans la promotion de l'autonomisation des femmes avec le projet « Femmes Action CCI-Togo ». Le pré-lancement de cette initiative s'est tenu le vendredi 13 mars 2026 à Lomé, lors d'une rencontre avec la presse dirigée par le président de l'institution, José Symenouh.

Yao KPOWOADAN

Ce programme vise à renforcer la présence féminine dans des secteurs encore largement dominés par les hommes, notamment le transport et la logistique. Conduite de poids lourds, manipulation d'équipements de manutention ou encore métiers portuaires : autant de domaines dans lesquels la CCI-Togo entend encourager l'insertion des femmes.

« Nous avons pré-lancé le Projet Femmes-Actions-CCI-Togo pour marquer notre détermination à valoriser les femmes sur certains pans de métiers (...) Il faut que les femmes sachent qu'elles sont capables d'exercer des métiers d'homme », a déclaré José Symenouh, président de la CCI-Togo.

Pour cette première édition,

dix candidates seront sélectionnées à l'issue d'un appel à candidatures. Baptisée « Promotion Dorothee Nassif », en hommage à une pionnière du métier de conductrice de poids lourds, cette cohorte bénéficiera d'une formation spécialisée avec l'appui de partenaires tels que Africa Global Logistics (AGL) et la Direction des transports routiers et ferroviaires (DRTF). Le démarrage des formations est prévu pour septembre 2026. « Il n'y a pas de métier pour homme et de métier pour femme. La femme connaît déjà la douleur de l'enfantement et je ne pense pas qu'il y ait d'autres douleurs qui dépassent celle-là. Elle peut tout faire », a laissé entendre Mme Nassif.

Au-delà de la formation,



le projet prévoit un accompagnement technique et financier des bénéficiaires, avec en perspective la création d'un Fonds d'Investissement de la CCI-Togo destiné à soutenir les initiatives entrepreneuriales féminines dans le secteur.

L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des femmes tout en répondant aux besoins croissants en compétences dans ces domaines stratégiques.

Lors de la rencontre, la Directrice générale de la CCI-Togo, Karine Adotevi Edoh, a appelé les femmes à croire en leur potentiel et à dépasser les barrières sociales. Elle a insisté sur l'importance de la confiance en soi, mais aussi sur le rôle de la discrimination positive pour corriger les inégalités persistantes. Le témoignage de Dorothee Nassif a marqué les esprits.

Figure inspirante du secteur du transport, elle a encouragé

les femmes à oser s'engager dans ces métiers, affirmant qu'ils offrent de réelles opportunités d'autonomie économique.

S'inscrivant dans la dynamique nationale de promotion de l'entrepreneuriat féminin, « Femmes Action CCI-Togo » ambitionne de transformer durablement le paysage professionnel togolais. Un premier bilan de l'initiative est attendu le 8 mars 2027.

CONCOURS DE MEILLEURES INVENTIONS ET INNOVATIONS

La CCI-Togo récompense cinq innovations

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCI-Togo) a récompensé, le 12 mars 2026 à Lomé, cinq innovateurs togolais lors de la cérémonie de clôture des 7 Journées scientifiques du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (JSDC-7). Organisé au Palais des Congrès, ce concours national des meilleures inventions et innovations a mis en lumière des projets à fort impact social, économique et environnemental.

Yao KPOWOADAN

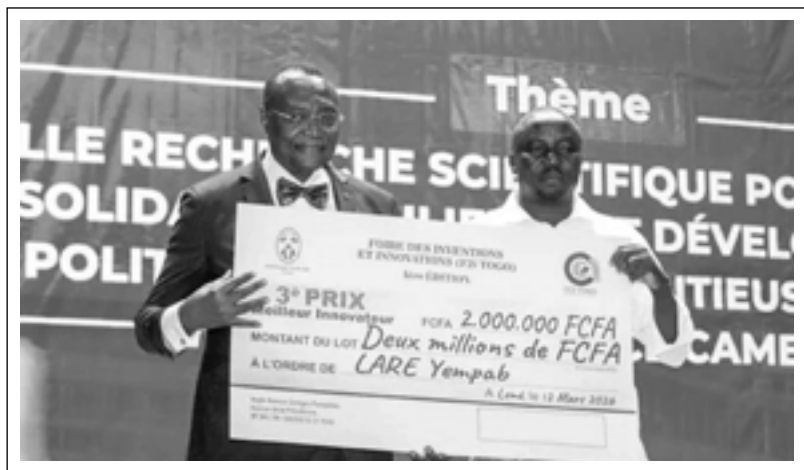


système de séquestration de chaleur, l'appareil réduit la puissance nécessaire de 2000 à 400 watts, éliminant ainsi la fumée, l'utilisation du bois et les émissions de gaz à effet de serre. Une solution particulièrement adaptée aux zones rurales, où elle permet aussi de réduire le temps consacré à la collecte du bois et de lutter contre la déforestation.

Quatre autres innovateurs ont également été distingués. Eyout Tetou Kazim a décroché

la deuxième place avec « Sungaz », un foyer de cuisson électro-solaire. La troisième place est revenue à Yempab Laré pour la conception d'un aliment flottant pour tilapia à base de résidus de la boisson locale tchouk. Moubarak Kondow s'est classé quatrième grâce à un insecticide naturel à base de plantes locales, destiné à combattre les mirides du cacaoyer. Enfin, Yentaguime Lalle Nadjagou a obtenu le cinquième prix avec « Energieaux », un groupe électrogène hybride.

Le jury, composé de représentants de la CCI-Togo, du ministère de l'Enseignement supérieur et du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur, a salué des projets répondant à des besoins concrets. Sur 66 candidatures initiales, 15 finalistes ont été sélectionnés avant de départager les cinq lauréats selon des critères rigoureux à savoir, pertinence sociale, caractère innovant, impact économique, respect de l'environnement, qualité de présentation, solidité de l'équipe et respect du temps imparti. Pour le président du jury, ces distinctions reflètent une nouvelle dynamique, celle d'innovations orientées vers la durabilité et le bien-être des populations. Une vision que la CCI-Togo entend continuer de promouvoir pour accompagner le développement économique du pays tout en préservant l'environnement.



Le premier prix, doté de 5 millions de FCFA, a été attribué à Salma Bougoune pour son foyer électrique solaire isolé sans combustible.

Cette innovation, développée depuis 2021, propose une alternative révolutionnaire aux modes de cuisson traditionnels. Grâce à un

08 MARS

CBI Togo célèbre le leadership féminin

A l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes 2026, Coris Bank International Togo a organisé, le vendredi 13 mars 2026 à son siège à Lomé, une conférence spéciale autour du thème : « Oser diriger : itinéraire d'une femme leader dans la banque africaine ». Cette rencontre s'inscrivait dans le prolongement du thème international de l'année, « Droits. Justice. Action. Pour toutes les femmes et les filles ».

L'initiative de CBI Togo répondait à son ambition de proposer, au sein de l'institution, un temps de réflexion, d'inspiration et de dialogue sur le leadership féminin, la progression professionnelle et la place des femmes dans les fonctions de responsabilité. L'événement a réuni les collaboratrices de CBI Togo, des cadres de l'institution ainsi que des membres du management, autour d'un format d'entretien suivi d'échanges avec l'auditoire.

« Cette rencontre a été pensée comme un moment d'inspiration, mais aussi comme un moment utile pour notre institution. Il ne s'agissait pas seulement de célébrer une date, mais de créer un espace de réflexion sur le leadership, la progression professionnelle et la valorisation des talents féminins dans l'univers bancaire. », a déclaré Alassane Kaboré, Directeur Général

de Coris Bank International Togo. « Une institution progresse durablement lorsqu'elle sait reconnaître les talents, créer des opportunités de développement et encourager l'accès aux responsabilités sur la base du mérite, de la compétence et de l'engagement. », a-t-il ajouté.

L'invitée d'honneur de cette conférence était Alice Kaboré, Directrice générale adjointe en charge du Support et des Technologies au sein de Coris Holding, qui a partagé son parcours, son expérience managériale et sa vision du leadership dans l'univers bancaire africain. La conférence a permis d'aborder plusieurs sujets majeurs, notamment la construction d'un parcours de leadership dans le secteur bancaire, les défis liés à l'accès des femmes aux fonctions de direction, le rôle des organisations dans la promotion des talents féminins, les exigences de



rigueur, de constance et de responsabilité liées à l'exercice du leadership et les perspectives d'évolution du leadership féminin au sein des institutions bancaires africaines.

A travers un échange à la fois accessible, profond et concret, la rencontre a offert aux participantes et à l'ensemble de l'auditoire, des repères utiles sur la gestion de carrière, l'ambition professionnelle, la légitimité dans l'exercice des responsabilités et l'importance de la préparation aux fonctions de direction.

En organisant cette conférence, CBI Togo a souhaité aller au-delà d'une simple célébration symbolique de la Journée internationale des droits des femmes. L'initiative traduit une volonté de faire de cette commémoration un

moment utile, porteur de contenu, de réflexion et de projection, en cohérence avec les enjeux contemporains du management bancaire. Elle s'inscrit également dans une conviction forte : « les organisations durables sont celles qui savent reconnaître, accompagner et faire grandir l'ensemble de leurs talents. »

A ce titre, la conférence a mis en lumière l'importance du leadership féminin non comme sujet périphérique, mais comme enjeu de management, de performance institutionnelle et de transformation des organisations.

Une parole d'expérience au service de l'inspiration

La présence d'Alice Kaboré a donné à cette rencontre une portée particulière. Son parcours, construit

dans l'univers bancaire ouest-africain, a permis d'illustrer avec sobriété et hauteur les exigences concrètes du leadership dans un secteur marqué par la rigueur, la discipline opérationnelle, l'innovation et la transformation continue.

A travers son intervention, les participantes ont pu entendre une parole d'expérience sur les conditions de progression professionnelle, l'importance de la persévérance, le rôle de l'engagement personnel et la nécessité, pour les femmes, d'assumer pleinement leurs ambitions dans les organisations.

Par cette initiative, CBI Togo réaffirme son intérêt pour les questions de développement du capital humain, de transmission d'expérience et de promotion d'une culture institutionnelle fondée sur l'exigence, la performance et la valorisation des potentiels. La conférence du 13 mars 2026 s'inscrit ainsi dans une dynamique plus large de consolidation de la culture managériale de l'institution et de mise en valeur des talents qui contribuent à sa performance.

GALA DES AMAZONES

Le ministère de la Planification du Développement célèbre la femme

Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Droits des Femmes, édition 2026, le ministère de la Planification du Développement a organisé un gala de football féminin le samedi 14 mars 2026 à Lomé. Placé sous le haut patronage de Madame le Ministre, Secrétaire Général de la Présidence du Conseil, cet événement a réuni le personnel du ministère dans une ambiance conviviale et festive, sous le signe de l'action et de la cohésion.

Nicolas EDORH

Prenant la parole au nom de Madame le Ministre, la présidente de la cellule genre du ministère, Adjoavi Adoukoè Akpabiè, a exprimé sa joie de voir une mobilisation aussi forte autour de cette initiative.

Elle a salué la présence massive des participants, soulignant que cette rencontre sortait du cadre habituel de travail pour célébrer la femme, pilier essentiel du développement au sein du ministère. Elle a rappelé le rôle déterminant des femmes dans la planification et la

mise en œuvre des politiques publiques. « Les femmes ne sont pas seulement des agents, elles sont les architectes de notre stratégie de développement », a-t-elle affirmé.

Elle a également insisté sur l'importance de ce match de gala, non pas comme une compétition, mais comme un moment de partage, de détente et de renforcement des liens entre collègues. L'événement vise plusieurs objectifs, notamment la promotion de la cohésion sociale, de la solidarité, du bien-être et de la santé du



personnel. Sur le terrain, les participantes ont offert un spectacle marqué par le fair-play, la joie et la convivialité, dans une ambiance agrémentée de musique et de danse. Des messages forts ont été véhiculés tout au long de la rencontre, mettant en avant le rôle des femmes dans le développement du Togo. « Planifier un futur meilleur, c'est marquer le but de la victoire pour le développement durable

», a-t-on pu entendre parmi les slogans de la journée.

Les responsables du ministère ont également salué l'engagement des autorités en faveur de l'autonomisation des femmes. Selon Awesso Tchilalou, directrice de la coopération multilatérale, cette initiative s'inscrit dans la volonté du Président du Conseil de placer la femme au cœur du développement

national. Elle a souligné que les femmes du MPD contribuent activement aux objectifs de planification tout en démontrant leurs capacités dans d'autres domaines, comme le sport.

Pour Yakoubou Doukoi Doukopyetou, coordonnatrice du regroupement des femmes du ministère, cette célébration a été l'occasion de mettre en lumière la solidarité féminine dans un contexte national marqué par la paix et les avancées en matière de droits des femmes, notamment avec les réformes récentes du cadre juridique. A travers cette initiative, le ministère a démontré que la promotion de la femme passe aussi par des moments de partage, de reconnaissance et de valorisation.

EPERVIERS DU TOGO

Baptême de feu pour Patrice Neveu face à la Guinée et au Niger

Le nouveau sélectionneur des Éperviers du Togo, Patrice Neveu, disputera ses deux premiers matchs amicaux fin mars face à la Guinée et au Niger. Un stage à Rabat et Casablanca pour poser les premiers jalons d'un projet collectif.



C'est parti pour l'ère Patrice Neveu. La Fédération Togolaise de Football (FTF) a officialisé le programme de préparation des Éperviers du Togo lors de la prochaine trêve internationale.

Deux rendez-vous amicaux de haut niveau attendent la sélection togolaise, qui effectuera un déplacement stratégique au Maroc pour lancer sa dynamique.

Le stage débutera dès le 23 mars au Maroc. Quatre jours de travail intensif, en huis clos, avant le coup d'envoi contre la Guinée. Pour Patrice Neveu, ce sera la première prise de contact officielle avec son groupe. Le temps de souder, de corriger, d'imprimer sa

patte.

Concrètement, le staff technique attend de ce stage marocain une base tactique solide avec une organisation défensive, transitions, pressing coordonné. Il entend également établir une hiérarchie claire et créer une cohésion mentale, un esprit de groupe capable de résister aux pressions des compétitions officielles.

Deux adversaires pour faire progresser les Éperviers du Togo

La Guinée d'abord. Le Syli National, régulièrement présent dans le dernier carré des compétitions africaines, représente un test de premier ordre. Un adversaire



physique, technique, habitué aux joutes continentales. Pour les Éperviers du Togo, ce sera l'occasion de se mesurer à un niveau exigeant, sans l'enjeu stressant d'une compétition officielle.

Le Niger ensuite. Les Mena, en reconstruction, offrent un profil différent. Une équipe en quête de repères, susceptible de proposer un match plus ouvert. Idéal pour tester des schémas alternatifs, donner du temps de jeu à des éléments en observation, et valider les progrès réalisés après le premier match.

Les Éperviers du Togo traversent une période de transition. Après des campagnes qualificatives difficiles, le changement de

sélectionneur s'imposait comme une évidence. Patrice Neveu hérite d'un groupe talentueux mais manquant parfois de régularité et de cohésion collective. Il a désormais pour mission de transformer le potentiel individuel en force collective.

Ces deux matchs amicaux ne sont qu'une première étape. Les qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations 2027 arrivent à grands pa. Chaque confrontation, chaque schéma testé, chaque joueur évalué lors de ce stage marocain servira de base au projet sportif des deux prochaines années.

Liste des Eperviers pré-convoqués

Gardiens : Steven Mensah (VfB Oldenburg), Rayann Amedivlo (AJ Auxerre), Achirafou Yaya (AFAD), Mazamesso Kagbatawouli (AC Barracuda), Ekue Mensah (ASCK), Malcolm Barcola (Ittihad Tanger)

Défenseurs : Dakonam Djene (Getafe), Josue Homawoo (Standard de Liège), Kennedy Boateng (Dinamo Bucarest), Loic Bessile (AS Trencin), Gustave Akueson (Bastia), Mawouna Amevor (FC Volendam), Steven Nador (Modena FC), Izak Akakpo (FC Lorient), Abdoul-Sabourh Bode (Stade Malien Bamako), Marvin Senaya (AJ Auxerre), Faad Sana (NS Mura), Yannis Lawson (FC Metz), Pierre Nadjombe (Aachen), Sharani Zuberu (Slovan Bratislava)

Milieux : Kodjo Aziangbe (Shanghai), Dermane Karim (FC Lorient), Dikeni Salifou (Malines), Roger Aholou (Al Ittihad SC), Samsindin Ouro (Dunajska Streda), Sadik Fofana (Lecce), Etienne Amenyido (Münster), Halid Djankpata (Gubbio), Isaac Monglo (Lyn FK)

Attaquants : Kevin Denkey (FC Cincinnati), Mansour Ouro-Tagba (Stuttgart II), Charles Abi (Valenciennes), Idjessi Metsoko (Trnava), Yaw Annor (National Bank of Egypt), Thibault Klidje (Randers FC), Kodjo Fodoh Laba (Al-Ain)

INDUSTRIE

PIA : Echanges constructifs avec Star Garment Togo

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue de l'environnement des affaires, la Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) a effectué une visite pédagogique chez Star Garment Togo. Cette rencontre a permis d'échanger avec les équipes de l'entreprise pour recueillir les difficultés rencontrées dans leurs opérations d'import-export, notamment dans leurs interactions avec l'administration des douanes présente au Guichet Unique de la PIA.

Les échanges constructifs entre les représentants de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé et les équipes de Star Garment Togo ont contribué à renforcer la collaboration entre les entreprises et les administrations.

L'objectif est d'optimiser les procédures et de faciliter davantage les opérations industrielles sur la plateforme. Les discussions ont porté sur

les moyens de simplifier les démarches administratives, réduire les délais de dédouanement et d'améliorer la communication entre les parties prenantes.

Cette initiative de la Plateforme Industrielle d'Adétikopé s'inscrit dans sa volonté de créer un environnement des affaires propice à la croissance et au développement des entreprises. En recueillant



les difficultés rencontrées par les entreprises, la Plateforme Industrielle d'Adétikopé peut identifier les axes d'amélioration et mettre en place des solutions pour faciliter les opérations et renforcer la compétitivité des entreprises installées sur la plateforme.

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé continue de travailler à l'amélioration de l'environnement des affaires et à la promotion

de la plateforme comme un hub industriel de référence en Afrique de l'Ouest. Cette visite chez Star Garment Togo est un exemple de la collaboration étroite entre la Plateforme Industrielle d'Adétikopé et les entreprises pour créer un écosystème industriel performant et compétitif.

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé est déterminée à poursuivre ses efforts pour améliorer l'environnement des affaires et à soutenir la croissance des entreprises installées sur la plateforme. Les résultats de cette visite seront pris en compte pour mettre en place des actions concrètes visant à améliorer les conditions de travail des entreprises et à renforcer la compétitivité de la plateforme.



Récépissé No 0546/31/05/16/
HAAC

Djidjolé - Batomé, von après
Maison Suzanne AHO, en face
de l'église EAC-TOGO
Tél : 90 03 83 30 / 98 01 82 02
www.lanouvelletribune.net

Directeur de la Publication
Elom K. ATTISSOGBE
Tél : (+228) 91 90 48 04 /
98 01 82 02

Rédacteur en chef
Nicolas EDORH

Rédaction
Elom ATTISSOGBE
Nicolas EDORH
Béatrice AGBODJINO

Infographie
La Nouvelle Tribune

Impression
SDR

Tirage
2.500 exemplaires

EID

MUBARAK



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>

